

# Nouvelles / sahraouies

N° 153 | juin 2014

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



## S O M M A I R E

Nouvelles brèves	2
Editorial	3
Droits de l'Homme et formation	6
Formation à El Ayoun	9
14 ans de projet solaire	11
Soutien aux centres pour handicapés	15
Campagne d'Amnesty International	16

## SE FORMER AUX DROITS DE L'HOMME POUR PLUS DE DIGNITÉ ET DE JUSTICE

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI  
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX  
E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH

## NOUVELLES BRÈVES



Manifestation du 21 mars 2014, place des Nations à Genève.

### Le gouvernement français se courbe devant le Maroc

Lors de la visite en France d'Abdellatif Hammuchi, patron des services du contre-espionnage marocain, la police française lui a remis une convocation de la justice pour des plaintes pour « torture » et « complicité de torture ». Sur la demande de Rabat à l'ambassade de France, celle-ci a répondu que « toute lumière serait faite le plus rapidement possible sur cet incident regrettable ».

### Décès de Franck Ruddy

L'ancien ambassadeur Ruddy est décédé le 7 mai dernier. Vice-président de la Commission

d'identification de la Minurso en 1994, il a fait état, lors de sa déposition devant le Congrès des Etats-Unis, des graves erreurs et irrégularités tolérées par l'ONU dans la mise en œuvre du plan de paix. Fervent partisan de l'autodétermination, il a souvent critiqué la lenteur et la partialité de l'ONU. Il a envoyé en avril 2014 une lettre au président Hollande pour soutenir la surveillance des Droits de l'Homme au Sahara Occidental.

### Attaqué par Rabat, Ignacio Cembrero lâché par « El País »

Après plus de 30 ans, Cembrero tire sa révérence à « El País ».

Après avoir eu de bonnes relations avec le Maroc, il devient dérangeant en écrivant sur la grâce « par erreur » du pédophile espagnol condamné à 30 ans de prison et révèle que le roi du Maroc passe le plus clair de son temps à l'étranger. « El País » a fait savoir à Rabat que tout journaliste qui dénoncerait le pouvoir marocain serait puni et mis à l'écart.

## ALORS, COMMENT VONT LES DROITS DE L'HOMME AU MAROC ET AU SAHARA OCCIDENTAL, MADAME PILLAY ?

**Le Maroc annonçait déjà mi-avril que la Haut-Commissaire pour les Droits de l'Homme, Navi Pillay, allait s'y rendre début mai à l'invitation du roi Mohamed VI.**

Annnonce faite peu de temps avant que le Conseil de sécurité ne tienne sa séance annuelle sur le Sahara Occidental. La diplomatie marocaine a su instrumentaliser ce voyage avant même qu'il ne se fasse.

C'était ainsi rappeler les liens «étroits» que le Maroc entretient avec les institutions onusiennes des Droits de l'Homme et finalement vouloir faire figure de bon élève. En effet, le Royaume chérifien craignait une décision positive du Conseil de sécuri-

té concernant l'élargissement du mandat de la Minurso à la protection de la société civile sahraouie. Jamais, il est vrai, la campagne publique pour la demande d'élargissement du mandat n'avait été si forte : lettres au Secrétaire général de l'ONU, au Président du Conseil de sécurité, pétitions sur les réseaux sociaux, mobilisation des associations de Droits de l'Homme comme Amnesty International et Human Rights Watch, et des comités de soutien au peuple sahraoui.



*Rencontre à Rabat entre Mme Navi Pillay et Mustapha El Machdoufi de l'Association des familles des prisonniers politiques de Gdeim Izik.*



Quartier assiégé par les forces de police à El Ayoun.

A l'annonce de cette prochaine visite au Maroc, notre Comité est intervenu auprès de Madame Navi Pillay tant il nous semblait que sa décision, quelques semaines avant la fin de son mandat, était inappropriée alors qu'elle n'avait pas répondu positivement aux invitations du Front Polisario. Notre longue expérience nous a appris, par ailleurs, la duplicité du Maroc qui, pour des raisons politiques, signe des conventions, fait de grandes déclarations, invite des notables dans les palais marocains sans pour autant que la situation des Droits de l'Homme ne s'améliore au Sahara Occidental.

Lors de la conférence de presse qu'elle a tenue à Rabat, le 29 mai, après un séjour de trois jours au Maroc, Navi Pillay a rap-

pelé aux autorités marocaines les changements qui devaient intervenir dans leur pays et au Sahara Occidental pour répondre aux exigences des chartes et conventions des Droits de l'Homme. Ce discours, dans des termes toujours très onusiens, très mesurés, n'a pas plu à tous les Marocains, notamment au journaliste Ali Mrabet<sup>1</sup>. Ce dernier a été condamné en 2005 à 10 ans d'interdiction de l'exercice de sa profession pour avoir notamment affirmé que les Sahraouis des camps qui se trouvent près de Tindouf sont des «réfugiés» et non des «séquestrés». Son texte paru sur «Domaine on line» se veut ironique dès le titre :

**Alors comme ça,  
le Maroc «avance»  
Mme Navi Pillay?**

*«Pauvre Navi Pillay! Au moment où le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme déclarait que la liberté d'expression était généralement respectée au Maroc et que le Maroc avait fait d'énormes avancées dans le domaine des droits de l'homme (nous autres Marocains nous entendons ce refrain depuis l'indépendance en 1956...), il restait dans ce beau pays qui est le nôtre :*

- **un journaliste condamné à 10 ans d'interdiction de son métier de journaliste** (un cas unique au monde),
- **le journaliste Ali Anouzla** condamné en catimini par un tribunal sans en informer le principal intéressé<sup>2</sup>,
- **un jeune d'Al Hoceïma<sup>3</sup>, Karim Lachkar, battu et tué**

1. [www.demainonline.com](http://www.demainonline.com).

2. Voir le site bloqué : [Lakome.com](http://Lakome.com).

3. Ville du Rif.

par la police lors d'un banal contrôle d'identité;

- le refus, il y a quelques jours, du wali de Rabat, **Abdelouali Leftit**, de délivrer, comme l'y oblige la loi, un récépissé de constitution d'association à **Freedom Now**.<sup>4</sup>

*S'agit-il de détails dans un océan de progrès? Ali Mrabet répond: «Bien entendu, ceux qui sont convaincus que le Maroc «avance» diront que ce sont des détails.» Justement, c'est l'accumulation préoccupante des «détails» qui aident à se faire une idée sur la nature d'un régime.*

*Ne parlons pas des Sahraouis, ceux-là, quadrillés par l'armée et la police, n'ont aucun droit. Au nom de la «marocanité» du Sahara occidental. Bien sûr (...)! Finalement, la visite de Navi Pillay aura-t-elle des conséquences favorables sur le respect des Droits de l'Homme au Maroc et au Sahara Occidental? Nous voulons l'espérer mais restons sceptiques! Concernant la liberté d'expression et de la presse notamment, rappelons qu'il y a plus de 5 ans déjà que certains groupes sahraouis des Droits de l'Homme se voient refuser l'autorisation de se réunir en asso-*

ciation par les autorités marocaines. Aujourd'hui, Reporters sans Frontières classe le Maroc au 136<sup>e</sup> rang de son baromètre mondial de la liberté de la presse.

### **La France, une alliée sans condition du Maroc**

Mi-avril, la situation diplomatique devenait très tendue avant le Conseil de sécurité. Le Maroc craignait vraiment que la Minurso puisse intervenir au Sahara Occidental pour protéger la population civile. Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait appelé dans son premier rapport «à une surveillance durable de la situation des Droits de l'Homme au Sahara Occidental»; ce qui a irrité le souverain chérifien et fait limoger sur le champ son ambassadeur aux Nations unies! Une fois encore, la campagne diplomatique du Maroc s'est intensifiée avec le soutien infailible de la France. Lorsqu'il s'agit du Maroc, la France est toujours à l'appel et couvre sans état d'âme l'occupation du Sahara Occidental et les violations graves des Droits de l'Homme de l'Etat marocain. Comme dernière carte, le Maroc a sorti celle du chantage.

Si le Conseil de sécurité élargissait le mandat de la Minurso, le Maroc exigerait le départ de ces forces onusiennes. La Communauté internationale va-t-elle continuer à couvrir un Etat qui la berne, avec sa complicité, depuis de trop nombreuses années?



*Porte blindée à El Ayoun pour se protéger des assauts marocains.*

4. Freedom know : une nouvelle association de défense de la liberté d'expression et de la presse.

## LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME COMME LIEU DE FORMATION ET D'ACTION

Après d'excellentes discussions avec les défenseur-e-s sahraoui-e-s des Droits de l'Homme qui avaient suivi des formations précédentes à Genève, il importait en 2014 d'inclure les éléments d'information

et la réflexion théorique dans le lieu même où la pratique se déroulait, soit à l'ONU pendant le Conseil même des Droits de l'Homme.

Avec le soutien de la Ville de Genève et de l'Association ABCD, nous avons pu remplir ce contrat. Les participant-e-s et nos associations les en remercient très vivement. Pendant



A l'ONU, les défenseuses sahraouiés des Droits de l'Homme, El Ghalia Djimi (à droite) et Naziha El Elkhaldi.

toute la session du Conseil des Droits de l'Homme de mars 2013, les 4 défenseur-e-s des territoires occupés, une jeune femme des camps de réfugiés et les représentantes sahraouiés à Genève ont profité d'un accompagnement très précieux : organisation du travail, choix des événements auxquels participer, interventions, rendez-vous, rencontres... A plusieurs reprises, des thèmes particuliers ont été approfondis : la connaissance des mécanismes spéciaux, les arguments à développer dans une intervention en les basant sur des traités, des conventions onusiennes, la connaissance des textes indispensables pour intervenir sur les disparitions forcées,

la torture, la détention arbitraire, par exemple.

### Une présence sahraouie très visible

La présence sahraouie n'a jamais été aussi forte et active que cette année. Dès le premier jour, le Président de la Confédération suisse, Didier Burkhalter a été arrêté dans les couloirs onusiens par une défenseuse sahraouie pour une brève discussion. Très rapidement, la délégation marocaine, surprise par la qualité de la présence féminine sahraouie, est passée aux hostilités. Lors des interventions des défenseur-e-s sahraoui-e-s, la délégation chéri-fienne extrêmement nombreuse, a essayé de bloquer le débat par

des cris, des interruptions de parole. A tel point que la police onusienne a dû intervenir et expulser deux Marocaines lors d'un panel. En fin de session, la situation s'est encore tendue lorsque « les défenseur-e-s sahraoui-e-s se sont vu-e-s menacé-e-s de représailles et de mort sur des sites marocains. Comme réponse à la lettre d'indignation que les Sahraoui-e-s ont adressé au Président du Conseil des Droits de l'Homme, Baudelaire Ndong Ella, ce dernier est intervenu dans son dernier discours par ces mots destinés notamment au Maroc : « je saisis cette occasion pour rappeler que les actes de représailles et d'intimidation contre les personnes ayant coopéré avec les mécanismes des Droits de l'Homme des Nations Unies sont inacceptables et doivent cesser ».

### Des rencontres utiles

En plus des rencontres proprement onusiennes, la délégation a rencontré longuement les

responsables des services de la solidarité internationale de la Ville et de l'Etat de Genève qui voulaient connaître de façon plus approfondie la réalité du contexte dans lequel leur subventionnement s'inscrivait. La soirée passée avec le comité de l'Association ABCD a permis des échanges qui se sont poursuivis au Conseil Œcuménique des Eglises (COE) et qui pourraient donner lieu à de nouvelles solidarités.

Il est important de savoir que des observateurs du COE se trouvent depuis 2002 en Cisjordanie. Il s'agit du programme d'accompagnement œcuménique en Palestine et Israël (EAPPI) qui a recruté depuis lors « près de 800 accompagnateurs et accompagnatrices, pour des missions de trois mois dans les six lieux d'engagement en Cisjordanie. EAPPI a pour mission d'accompagner les Palestiniens et les Israéliens dans leurs actions non violentes et leurs efforts concertés en vue

de mettre fin à l'occupation. Les participants au programme suivent et rapportent les violations des droits de la personne et du droit international humanitaire, soutiennent les actes de résistance non violente aux côtés des Palestiniens chrétiens et musulmans locaux et des militants pacifistes israéliens, offrent une protection par leur présence non violente, mènent une action de promotion au niveau politique et, de manière générale, manifestent leur solidarité aux Eglises et à tous ceux qui luttent contre l'occupation. EAPPI cherche aussi à fournir des informations fiables et à jour sur la situation d'occupation. (...). Parmi les participants, il y a eu des centaines d'hommes et de femmes de confessions différentes, voire d'aucune confession ». La responsable du projet était ouverte à une discussion sur ce sujet avec les associations sahraouies des territoires occupés. Encore faudrait-il trouver des alliés du côté marocain.



ONU à Genève : la salle du Conseil des Droits de l'Homme.



Manifestation du 21 mars 2014 sur la Place des Nations à Genève.

Photo : Demir Sönmez

## Manifestation de la Diaspora sahraouie

Le 21 mars, à un mois de la séance du Conseil de Sécurité sur le Sahara Occidental, près de 150 personnes de la diaspora sahraouie ont manifesté sur la place des Nations à Genève pour l'élargissement du mandat de la Minurso à la protection de la population civile sahraouie.

On voit aujourd'hui émerger une diaspora sahraouie active, qui s'organise, principalement en Espagne et en France. Elle veut rendre ses revendications visibles : Si elle est pour l'autodétermination du peuple sahraoui, elle est composée de différents courants et sait aussi se montrer critique concernant les autorités

sahraouies. Depuis plusieurs années, nous n'avons pas vu flotter tant de drapeaux sur cette place des Nations.

## Une presse silencieuse

Avec les conseils avertis d'un ami journaliste, nous avons pris de multiples contacts «personnalisés» avec plusieurs journaux et médias sans obtenir les résultats escomptés. Notre atout, cette année, c'était cette délégation de femmes aux parcours et aux âges très divers. Or nous n'avons même pas réussi à décrocher une photo ou une interview dans les journaux contactés et dans notre journal féminin romand. La question de l'information reste entière. Ceci est un appel : Nous avons besoin de

vous pour rompre le silence de la presse !

Si vous connaissez des journalistes, parlez-leur du Sahara Occidental comme sources d'articles extrêmement divers et intéressants pour leurs lectrices et lecteurs : la vie dans les camps de réfugiés, les associations sahraouies de Droits de l'Homme dans les territoires occupés, le marathon des sables qui réunit des centaines de participants, le festival de cinéma qui a lieu chaque année dans les camps de réfugiés, le rôle des femmes dans la société sahraouie, l'éducation, les ravages des mines antipersonnel... Les membres de notre comité sont prêts à collaborer avec vous.



## FORMATION AUX DROITS DE L'HOMME À EL AYOUN: INITIATIVE SAHRAOUIE RÉUSSIE

**Notre projet de formation contenait un volet plus audacieux qui devait se dérouler dans les territoires occupés du Sahara Occidental.**

En effet, la connaissance des procédures onusiennes est indispensable pour savoir comment augmenter la visibilité des violations des Droits de l'Homme par le Maroc auprès

de la communauté internationale. Cette formation était adressée à des défenseur-e-s des Droits de l'Homme prêt-e-s à s'engager, à recueillir les témoignages des victimes, en sachant les mettre en confiance pour qu'elles donnent des informations précises sur les lieux, les dates où les violations ont eu lieu, sur les témoins, les bourreaux, les atteintes à leur intégrité physique, la nécessité de soins, etc. Et d'être d'accord de signer leur témoignage.

Connaître le cadre international des Droits de l'Homme, les labyrinthes onusiens que vont

suivre ces plaintes jusqu'au jour où elles apparaîtront dans les rapports de la Haut Commissaire aux Droits de l'Homme ou du Comité contre la torture, par exemple, est indispensable pour donner du sens à ce travail et encourager les victimes à témoigner.

L'objectif étant bien sûr d'accélérer l'envoi et le nombre de plaintes à Genève pour que justice soit rendue aux victimes, que le Maroc en soit saisi et que les responsables des groupes de travail et les rapporteurs spéciaux ne puissent pas dire : nous ne savions pas !



Séance de formation à El Ayoun.



Séance de formation à El Ayoun.

Nous avons décidé avec notre partenaire local, l'Association Sahraouie des Victimes des graves Violations des Droits de l'Homme par l'Etat du Maroc, (ASVDH), d'engager une ou deux personnes extérieures parlant arabe pour animer la formation. Les prix beaucoup trop élevés des experts (les Droits de l'Homme seraient-ils aussi une marchandise? Nous ont fait renoncer à cette solution. Or, l'ASVDH voulait absolument élargir le nombre de défenseur-e-s qualifié-e-s et elle a pris la décision d'organiser cette formation avec ses propres forces: l'avocat sahraoui Fadel Leili ayant suivi une année de formation à distance sur les Droits de l'Homme à la faculté de droit de l'Université de Genève se chargerait des cours de ca-

drage et Elghalia Djimi, formée à Genève et familière du Conseil des Droits de l'Homme s'occuperait d'avantage, avec deux autres défenseurs formés notamment à Strasbourg, des questions de pratique.

Rappelons que l'ASVDH, comme toutes les associations sahraouies n'est pas reconnue par l'Etat marocain, et sans statut légal il était impossible de louer une salle publique, comme le fait, par exemple, le Comité Marocain des Droits de l'Homme.

La formation a eu lieu en avril et mai (deux fois une semaine avec 10 personnes) dans le local privé de l'Association des Femmes sahraouies qui a été aménagé et qu'il a fallu meubler, pour l'occasion, de tables

et de chaises de jardin; ce matériel faisant partie du subventionnement du cours par l'Etat de Genève.

Les nouvelles quotidiennes que nous avons partagées ont bien montré qu'avec les formations suivies, les Sahraoui-e-s pouvaient transmettre leurs connaissances à d'autres pour élargir leurs compétences individuelles et collectives.

En septembre, les vingt Sahraoui-e-s ayant suivi la formation du printemps se retrouveront pour une semaine d'approfondissement, de discussion sur les difficultés et les obstacles rencontrés. Jusque là, ils rencontreront des victimes – qu'ils sont souvent eux aussi – et recueilleront leurs témoignages.

## ADER/S 14 ANS DE PROJET SOLAIRE ET D'ÉNERGIE RENOUVELABLE L'IMPORTANCE DE LA MAINTENANCE

En mars de cette année, deux membres de l'ADER/S (Association pour le Développement des Energies Renouvelables / Solaire

Sahara Solidaire) ont fait le voyage dans les camps de réfugiés sahraouis.

Le but de ce voyage était d'aller voir l'état de quelques-unes des 29 installations solaires que notre groupe a construites

avec les techniciens du Ministère sahraoui des Transports et de l'Énergie (T&E) et de faire le point avec nos partenaires sur place sur les besoins actuels et futurs pour la maintenance de ces installations.

Nous avons aussi à notre agenda de continuer à discuter avec les autorités sahraouies



*Hôpital de Smara: une belle installation réalisée par des ONG italiennes, sans beaucoup de maintenance... mais beaucoup de problèmes techniques.*

de la possibilité d'une mise en place d'une formation professionnelle sur l'énergie solaire et les énergies renouvelables.

### **L'aide diminue, la situation dans les camps de réfugiés sahraouis est préoccupante**

L'aide internationale a beaucoup diminué dans les camps ces dernières années, le PAM (programme alimentaire mondial) diminue peu à peu les rations alimentaires pour les réfugiés sahraouis. De plus, depuis la crise économique en Espagne, de la myriade d'associations espagnoles, qui auparavant finançaient de nombreux projets, beaucoup ont dû arrêter leurs activités chez les Sahraouis et abandonner, faute de moyens financiers.

La situation est cruciale pour les installations solaires. Avant la crise, nous étions trois associations (l'ADER/S (14 ans d'activité), Ingénieurs sans Frontières Saragossa (6 ans) et Association Castille-Léon (2 ans) à envoyer de l'argent et à collaborer dans la gestion et la maintenance d'une centaine d'installations solaires dans les daïras : sur les dispensaires, sur les centres administratifs des daïras et sur les postes de gardes...



*Hôpital de Smara : la salle des batteries*

Depuis fin 2012, les deux associations espagnoles ont dû arrêter leurs activités faute de financement : nos amis ingénieurs espagnols qui passaient quelques mois par année dans les camps ont dû rentrer en Espagne.

Ainsi, depuis fin 2012, il n'y a guère plus que notre association l'ADER/S qui soutienne encore le Ministère sahraoui des transports et de l'énergie et les techniciens du département de l'énergie dans leur travail de maintenance des installations solaires : cela ne

suffit pas ! Le Ministère T&E a dû donc trouver des solutions. C'est pour cela que fin 2012, la maintenance des installations solaires sur les dispensaires a été transférée au Ministère sahraoui de la Santé.

Lors de nos visites de quelques dispensaires, nous avons pu constater que les techniciens du Ministère de la santé n'avaient pas effectué cette maintenance de façon satisfaisante.

Nous avons insisté pour que cette maintenance soit reprise en main par le Ministère sahraoui des transports et de l'énergie et ses techniciens avec lesquels nous travaillons depuis 14 ans.

### **Une bonne coopération avec nos partenaires sahraouis**

Au cours des ans, nous avons élaboré avec eux tout un système de tournées d'entretien des installations. Ce système a fait ses preuves et fonctionnait bien, les installations étaient en général en bon état et toutes ces années ont amené un climat de confiance.

Pour permettre au Ministère des T&E de reprendre en main cette gestion des installations solaires sur les dispen-

### **Comité de rédaction**

Fadili Abdhoum, Françoise Buchet, Jean-Claude Vautier, Christiane et Berthier Perregaux

La mise en page réalisée par Thierry Solignac  
et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

saires, nous devons récolter de l'argent en Suisse, c'est pourquoi nous faisons appel à vous, les amis du peuple sahraoui.

*Cette maintenance est notre priorité actuelle.*

### **L'aide internationale dans les camps : Prévoir malgré tout le long terme !**

Depuis 38 ans que les camps existent, tout le soutien aux Sahraouis vient essentiellement de l'aide internationale dans beaucoup de domaines: santé, transports, nourriture, énergie...

Selon notre expérience et nos visites sur place, nous constatons que trop peu d'associations ont une politique d'aide à long terme. Nous avons régulièrement visité des projets qui étaient déjà en relativement mauvais état alors qu'ils n'existaient que depuis quelques années. Certains ont été carrément stoppés, par exemple par manque de pièces détachées disponibles sur place ou même démantelés faute de maintenance à long terme.

Certes le climat, la chaleur écrasante, le sable, la poussière omniprésente sont des conditions de vie très dure pour la population sahraouie.

Mais cette situation affecte aussi le matériel: les machines, les véhicules sont mis à rude épreuve et ont une espérance de vie réduite. De plus, la situation dans les camps est très particulière: les Sahraouis n'ont presque pas d'argent, c'est pourquoi les soins dans les dispensaires sont gratuits. Et les dispensaires n'ont pas d'argent pour la maintenance des installations solaires.

En conséquence, presque aucun financement des installations solaires ou de la maintenance ne peut être pris en charge par les Sahraouis. C'est pour cela que depuis 2010, l'ADER/S accorde beaucoup



*Installation de l'ADER/S sur un dispensaire.*

d'importance à la maintenance et au suivi des installations.

Pour nous, il est primordial que des projets techniques soient envisagés sur le long terme et que la maintenance soit programmée sur une longue période (ordre de grandeur : 10 ans ou plus) quitte à ce que les projets soient redimensionnés. Il faut prévoir assez d'argent et de moyens pour payer la formation des techniciens sahraouis sur les installations délivrées, pour le matériel nécessaire à l'entretien ainsi que pour les « salaires » (assez symboliques) des techniciens.

### **Les Sahraouis ont besoin de nous et de vous**

Notre projet solaire répond à des besoins importants dans

les camps de réfugiés sahraouis et notre collaboration avec nos partenaires sahraouis est très bonne.

Toutes ces installations solaires ont été construites au Sahara, une grande partie du matériel solaire a été acheminé de Suisse vers les camps, une formation a été dispensée pendant de nombreuses années aux techniciens du groupe solaire et à la population au moyen d'un film didactique. Cela représente beaucoup d'argent, mais aussi beaucoup d'investissement des militants-techniciens tant en Suisse qu'au Sahara.

Le financement de la maintenance pour ces prochaines années (environ Fr. 25'000.-

annuels comprenant les indemnités financières des techniciens), pour que ces installations puissent durer le plus longtemps possible, ne représente qu'une petite somme par rapport à celles qui ont déjà été engagées, mais ce financement est indispensable, car nous voulons que tous ces efforts, passés, présents et futurs, puissent continuer à servir la population sahraouie dans les camps, et par là, lui témoigner notre solidarité.

Pour l'ADER / S Gilles Boss  
[www.sahraoui-ader.ch](http://www.sahraoui-ader.ch)



*Une partie de l'équipe de l'atelier solaire (à droite, Gilles Boss).*

## SOUTIEN AUX CENTRES POUR HANDICAPÉS DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS

Depuis 1993, un groupe de femmes de Neuchâtel a soutenu des femmes sahraouies, notamment celles qui travaillent dans les centres pour handicapés des différents campements.

Après avoir accueilli quelques personnes pour des formations en Suisse, nous avons, par la suite, estimé plus approprié d'aller sur place. C'est ainsi qu'en 2003, 2004, 2005 et 2008, des duos formés en éducation par le mouvement se sont rendus dans les centres pour handicapés et ont pu travailler avec éducatrices et enfants. Ces interventions de courte durée ont été très appréciées.

Depuis plusieurs années, le groupe de Neuchâtel n'a pu retourner dans les centres pour handicapés, se contentant de quelques envois de matériel. En 2013, fort heureusement, nous avons fait la



connaissance d'Elisabeth Peltier. Celle-ci a déjà été mentionnée dans les Nouvelles Sahraouies pour ses livres\* et celles et ceux qui les ont lus savent à quel point Elisabeth œuvre inlassablement pour nos amis sahraouis, à Dakhla notamment. Cette rencontre nous a permis de recréer des liens avec les centres. Dans la situation actuelle qu'Elisabeth décrit comme intolérable, les besoins sont immenses et nos moyens modestes. Toutefois, avec son rapport très parlant et détaillé, nous pourrions reconstruire un projet bien adapté pour 2015.

Mais il y a une condition essentielle: trouver quelques personnes, formées dans le domaine de l'éducation spécialisée, de la psychomotricité, de l'animation, qui mettraient

à disposition un peu de leur temps et de leurs compétences pour mettre en route un projet et consacrerait ensuite une dizaine de jours à animer une formation dans les campements. Si vous êtes l'une de ces personnes ou si vous pouvez nous mettre en contact avec quelqu'un de motivé, n'hésitez pas à nous joindre ou à nous rejoindre !

**Pour contact  
avec notre groupe :  
Françoise Buchet  
Tél. 032 853 50 80**

\* Elisabeth Peltier a publié: Malgré Tout Dakhla existe, l'Harmattan 2008 et elle a participé à l'Ouest Saharien N° 8: La Résistance Sahraouie à Gdaïm Izig, l'Harmattan 2012.



## CAMPAGNE MONDIALE D'AMNESTY INTERNATIONAL CONTRE LA TORTURE

Le 13 mai 2014, le Secrétaire général d'Amnesty International lançait la campagne mondiale **STOP TORTURE** « visant à lutter contre la torture et les autres mauvais traitements dans le monde d'aujourd'hui ».

« Amnesty International continue d'agir à l'échelle mondiale contre la torture, mais elle va en particulier se pencher sur cinq pays (Maroc et Sahara Occidental, Mexique, Nigéria, Philippines et Ouzbekistan), dans lesquels cette pratique est monnaie courante et où elle pense pouvoir obtenir des résultats non négligeables. »



(Plus d'informations sur la campagne dans notre prochain bulletin)

### ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

#### Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8

Tél. 032 846 14 89 – Fax 032 846 15 22 – Internet [www.arso.org](http://www.arso.org)

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

#### Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern